



Signataires : Louise Trottet, Sophie Bobillier, Pierre Eckert, Lara Atassi, Julien Nicolet-dit-Félix, Angèle-Marie Habiyakare, Marjorie de Chastonay, Emilie Fernandez, Jean-Marc Guinchard

Date de dépôt : 17 novembre 2023

Proposition de motion **pour une meilleure signalétique des arrêts TPG aux abords des** **gares CFF**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que 16% des déplacements du canton se produisent en transports publics¹ ;
- le rôle des transports publics dans la préservation et l'amélioration de la qualité de l'air, la diminution du bruit lié à la circulation ainsi que la fluidité du trafic ;
- qu'en particulier avec l'avènement du Léman Express certains de ces déplacements mêlent le train et les transports publics ;
- que les personnes se déplaçant en transports publics empruntent parfois des itinéraires nouveaux pour elles ;
- que la signalétique des connexions TPG aux abords des gares CFF du canton, comme aux abords de lieux de correspondance des TPG, par exemple l'arrêt Sous-Moulin, laisse fortement à désirer, ce qui est en particulier problématique pour les arrêts de bus, par essence moins visibles que les arrêts de tram ;
- qu'autour de certaines gares, comme celle de Cornavin, les arrêts TPG ne sont pas centralisés au même endroit mais disséminés tout autour voire

¹ https://litra.ch/fr/news/ce-que-contient-et-rapportent-les-transports-publics-le-cas-de-geneve/#_ftnref1

dans les rues alentour, de manière peu lisible et variant parfois même dans le temps ;

- qu'enfin ce manque de clarté occasionne d'importantes pertes de temps lors des correspondances aux endroits précités et peut même décourager certains usagers potentiels à emprunter notre système de transports publics,

invite le Conseil d'Etat

- à se mettre en lien avec les CFF et les TPG pour améliorer la signalétique des arrêts TPG aux abords des gares CFF, en indiquant de manière claire à l'intérieur comme à l'extérieur des gares la direction dans laquelle se trouvent les arrêts des différentes lignes TPG ;
- à effectuer le même travail concernant les lieux de correspondance TPG-TPG présentant les mêmes problèmes que les lieux cités à l'invite précédente, par exemple l'arrêt Sous-Moulin.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Imaginez-vous devant changer de trajet habituel pour emprunter un itinéraire nouveau un matin en vous rendant à une réunion importante, ou à un contrôle médical qui vous angoisse. Vous prenez le Léman Express, sortez à Cornavin ou encore à Chêne-Bourg. Votre moteur de recherche vous indique une correspondance avec une ligne, par exemple la ligne 1. N'ayant jamais pris cette ligne jusqu'alors, vous allez alors errer, errer, errer autour de ladite gare à la recherche du fameux arrêt, ratant une, voire plusieurs correspondances. Votre rendez-vous tombe à l'eau.

Cela aurait-il pu être évité ? Bien d'autres centres urbains que le nôtre indiquent suffisamment les connexions de bus à la sortie des gares ferroviaires. La raison pour laquelle à Genève il faut chercher désespérément son chemin pour rejoindre le bus tant espéré à la sortie d'une gare peut dès lors sembler mystérieuse.

Le propos de la présente motion est de remédier de manière simple à ce problème somme toute peu complexe. A la lumière de ce qui précède, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de faire bon accueil à la présente proposition de motion.